



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DÉLIBÉRATION N°2025/146

**Objet : Motion – Appel de Ris-Orangis pour une Politique de la Ville ambitieuse et équitable**

#### Séance du mercredi 21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 15 mai 2025, se sont réunis au nombre de 23, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

<u>Nombre de membres</u>	<b>Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :</b>
En exercice : 35	Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils***, Marcus M'Boudou, Souad Medani****, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier***, Serge Mercieca, Siegfried Van Waerbeke, Sémitra Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi, Valérie Marion**, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Nejla Toptas*, José Peres, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Erick Couturier, Yvrose Jameau
Présents à la séance : 23	
Excusés représentés : 8	
Absents : 4	

\* Arrivée à 18h35 avant le vote du point n°1

\*\* Arrivée à 18h36 avant le vote du point n°1

\*\*\* Arrivées à 18h47 avant le vote du point n°1

\*\*\*\*A quitté la séance à 21 h 00 en confiant son pouvoir à S. Raffalli avant le vote du point n°11

#### **Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils\*\*\*, Marcus M'Boudou, Souad Medani\*\*\*\*, Fabrice Deraedt, Véronique Gauthier\*\*\*, Serge Mercieca, Siegfried Van Waerbeke, Sémitra Le Querec, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi, Valérie Marion\*\*, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Nejla Toptas\*, José Peres, Christine Tisserand, Sandanakichenin Djanarthany, Erick Couturier, Yvrose Jameau

#### **Excusés représentés :**

Kykie Basseg à Gilles Melin, Annabelle Mallet à Fabrice Deraedt, Claudine Cordes à Marcus M'Boudou, Dounia Lebik à Aurélie Monfils, Jérémy Kawouk à Souad Medani jusqu'à son départ à 21h puis à Noureddine Siana, Pierrick Brousseau à Véronique Gauthier, Christian Amar Henni à José Peres, Laurent Stillen à Christine Tisserand,

#### **Absents :**

Séverin Yapo, Nicolas Fené, Sofiane Seridji, Claude Stillen

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

---

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
21 mai 2025  
DÉLIBÉRATION  
N°2025/146

**Objet : Motion - Appel de Ris-Orangis pour une  
Politique de la Ville ambitieuse et équitable**

Administration Générale

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Monsieur Siegfried VAN WAERBEKE, Adjoint au Maire chargé des Solidarités, du logement, des Copropriétés et de la Politique de la Ville,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

**VU** la loi relative à l'égalité et la citoyenneté du 27 janvier 2017,

**VU** le décret n° 2023-1312 du 28 décembre 2023 qui actualise les modalités de détermination des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) dans les départements métropolitains,

**VU** la délibération n°DEL-2025/075 du Conseil Communautaire du 8 avril 2025 portant sur la motion – appel de Grand Paris Sud pour une Politique de la ville ambitieuse et équitable.

**VU** l'avis favorable du Bureau municipal,

**VU** les revendications qui avaient déjà été annoncées lors du dernier Comité Interministériel des Villes en octobre 2023 sous l'égide de la Première ministre Elisabeth Borne,

**CONSIDERANT** que les inégalités territoriales se creusent et que la situation dans les quartiers se dégrade,

**CONSIDERANT** que l'éducation, l'inclusion, l'accès à la culture, au sport et à l'emploi sont autant de leviers pour donner à chacun la possibilité de s'émanciper comme citoyen et d'accéder à l'autonomie dans ses choix de vie,

**CONSIDERANT** l'aggravation des conditions de vie dans nos quartiers et le droit de chacun à vivre en bonne santé, en sécurité et dans des conditions décentes,

**CONSIDERANT** la nécessité de travailler sur le renouvellement urbain de nos quartiers, y compris la mixité sociale et fonctionnelle pour que les habitants des quartiers prioritaires ne soient plus les premières victimes d'une paupérisation des logements et de leur cadre de vie.

## APRES DELIBERATION

**SOUTIENT** l'Appel d'Épinay-sous-Sénart et les revendications des associations du bloc communal pour une politique de la ville ambitieuse et équitable.

**APPELLE** le Gouvernement à se donner les moyens de mesurer et ajuster son intervention en direction des quartiers prioritaires, notamment par une feuille de route interministérielle, la mise en place d'un suivi des mesures annoncées lors des CIV et la création d'un observatoire national permettant une géolocalisation de tous les budgets publics. Grâce à cette donnée objective qui comptabilisera les apports financiers de l'Etat, de la Sécurité sociale et des collectivités locales, territoire par territoire, nous pourrons enfin avoir un débat public mature sur les vraies inégalités au sein de notre hexagone.

**INTERPELLE** le Gouvernement pour garantir la livraison des projets engagés dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (PNRNU) avec le maintien des financements de l'Etat et d'Action Logement pour achever les programmes de l'ANRU 2. Le bloc communal demande à l'Etat et Action Logement d'inscrire les financements pour les projets ANRU futurs de manière pluriannuelle partageant ainsi les conclusions du rapport 2024 de l'ANRU et la performance et efficacité du travail mené par l'agence.

**RAPPELLE** la nécessité à l'Etat de garantir la qualité du service public de l'éducation ; avec le maintien de nos 6 cités éducatives, de l'inclusion, de l'accès à la culture, au sport et à l'emploi dans les QPV et d'aligner les géographies prioritaires de la Politique de la Ville et de l'éducation prioritaire.

**APPELLE** le Gouvernement de garantir l'accès aux soins de qualité et en proximité, ainsi que le soutien aux actions déployées par le bloc communal en matière de santé mentale.

**REAFFIRME** la nécessité de renforcer la sécurité des habitants des quartiers, de pérenniser les dispositifs de prévention spécialisée face à la situation critique de nos quartiers confrontés au nombre considérable de rixes sur le territoire et particulièrement en Essonne.

**SOUTIENT** l'urgence de renouveler les quartiers prioritaires pour lutter contre la paupérisation et promouvoir la mixité sociale et fonctionnelle : la concentration de la précarité dans certains quartiers et la ségrégation résidentielle qui en découle, nous obligent collectivement de mener une politique d'attribution équitable, transparente et volontariste, au service de la mixité sociale.

**SOUTIENT** la mise en place d'une planification d'un programme pluriannuel d'investissement en faveur de la rénovation des logements, de la lutte contre les îlots de chaleur, contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées.

2025/

**RECLAME** un dialogue avec l'Etat sur l'implantation des hôtels dits sociaux et l'accompagnement des publics hébergés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne

Le Maire certifie sous sa  
responsabilité

Le caractère exécutoire de  
cet acte :

Transmis en Préfecture  
le : **27 MAI 2025**

Publié le : **27 MAI 2025**

Notifié le :

La présente décision peut  
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal  
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux  
mois à compter de sa  
publication et de sa  
notification.

Signé électroniquement par :  
**STEPHANE RAFFALLI**  
Le 27/05/2025 à 16:50